

LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

PRÉVENTION ET SAUVEGARDE DES CRÉANCES



7h



Inter 2025 :
15 septembre

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt et le sens de chacune des procédures ainsi que les liens entre elles,
- Mesurer les incidences de chacune des procédures sur le recouvrement des créances.

PUBLIC VISÉ

Collaborateurs de services contentieux et précontentieux ainsi que les autres collaborateurs après contentieux. Autres collaborateurs concernés par les procédures amiables ou contentieuses des clients.



Animation

Sabine HUTTLINGER : Avocate à la Cour, ancien chef de service juridique d'une société financière



Prérequis

Aucun



Tarifs

Adhérent : 1110€ HT par participant

Non adhérent : 1260€ HT par participant

Intra : nous consulter



Méthodes pédagogiques

Exposé théorique | échanges interactifs | cas pratiques | quiz amont et aval



Moyens pédagogiques

Diaporama

PROGRAMME

ANTICIPER LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

- I. Le mandat ad hoc
- II. La conciliation

MAÎTRISER LES PROCÉDURES CONTENTIEUSES

- I. Les points communs aux procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire
 - a. La cessation des paiements
 - b. Les classes de parties affectées
 - c. Les contrôleurs
 - d. L'inventaire
 - e. La déclaration de créances et la forclusion
 - f. La vérification de créances
 - g. Les contrats en cours et le traitement des créanciers postérieurs au jugement d'ouverture
- II. La sauvegarde et la sauvegarde accélérée
 - a. Les conditions d'ouverture de chacune des procédures
 - b. Le plan de sauvegarde
- III. Le redressement judiciaire
 - a. Les nullités de la période suspecte
 - b. Le plan de redressement
- IV. Le rétablissement professionnel
- V. La liquidation judiciaire
 - a. La liquidation judiciaire immédiate, simplifiée et subséquente
 - b. Les cessions d'actifs
 - c. La clôture de la procédure
- VI. Les poursuites individuelles à l'encontre du débiteur et de la caution
- VII. Les revendications et restitutions

